

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 26 août 2013

Date convocation : 13/08/2013

Absents : LANSELLE Olivier, ISSANCHOU Jean-Claude

1-Convention DDT/ Commune : signature d'une nouvelle convention concernant l'instruction des demande d'autorisations d'occupation du droit du sol, en effet la modernisation des services de l'Etat conduit la direction départementale des territoires à prendre un certain nombre de dispositions en matière d'instruction des actes du droit des sols pour le compte de la commune. Ces dispositions qui ont été présentées en juin 2013 permettent de concentrer l'action de la DDT 81 sur l'instruction des actes les plus complexes.

Ainsi de nouvelles tâches incombent aux collectivités : instruction directe des CUa, consultation des gestionnaires de réseaux avant d'établir l'avis du maire sur toutes les demandes d'autorisation déposées, et enfin le recollement des constructions terminées. Délégation est donnée à Mme le Maire pour signer cette nouvelle convention.

2- Poste rédacteur : Transformation du poste d'adjoint administratif (catégorie C) en poste de rédacteur (catégorie B). En effet, Chantal Vidal est inscrite sur la liste d'aptitude pour accéder au grade de rédacteur par voie de promotion interne. Accord à l'unanimité pour transformer le poste actuel en poste de rédacteur à compter du 01/09/2013 pour le même temps de travail, soit 35/35°.

3- Lotissement de Puech Redon : Rappel et présentation des différentes esquisses du projet de lotissement de Puech Redon. La zone humide non constructible pourra accueillir le bassin de rétention, il pourra alors être dégagé 8 à 9 lots destinés à la vente.

Cette zone humide pourrait être aménagée avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur et servir de support pédagogique pour les enfants des écoles.

Il n'y aura plus besoin de déposer un dossier au titre de la Loi sur l'eau. Cela modifie donc la prestation du maître d'œuvre. Il y a donc lieu de valider la nouvelle convention d'honoraires dont les missions de base s'élèvent à 8 050 € HT, cette somme sera majorée de 6% du montant des travaux arrêté à l'avant-projet. Accord à l'unanimité pour signer ce contrat de MO.

4- Restauration retable et sa toile :

4-1 : demande subvention DRAC étude préalable : rappel de la délibération du 21 mai dernier concernant les frais d'étude préalable à la restauration du retable de Fournials et de sa toile.

Possibilité d'obtenir une aide financière auprès de la DRAC pour l'étude préalable sur le retable. Cette aide serait égale à 30 % du montant HT de l'étude, soit 180 €. Accord à l'unanimité pour solliciter cette aide auprès de la DARC.

4-2- Demande classement au titre des MH de la toile retable, boiserie chœur et statuette : Nécessité de demander le classement de la toile du retable au titre des objets des Monuments Historiques, pour pouvoir obtenir des aides financières pour sa restauration future. Accord à l'unanimité pour demander le classement au titre de MH de la toile du retable de Fournials, des boiseries du chœur du retable et de la statuette bois de l'évêque

4-3 Restauration du retable : Présentation du devis restauration du retable : 27 435 € HT, subventionnable à hauteur de 80 % par le Département, la Région et l'Etat. Accord à l'unanimité pour solliciter ces aides financières. Il sera fait de même dès que nous aurons le devis de restauration de la toile. Il est rappelé que les travaux seront engagés lorsque le plan de financement sera arrêté : subventions sollicités, participations associations locales et souscriptions.

5- Travaux Eglise de Tanus : Présentation des différents devis pour des travaux d'électricité, de mise en place d'un système chauffage, de peinture et compte rendu de la réunion qui a eu lieu entre la commune de Tanus, le Diocèse et les paroissiens.

Rappel des travaux déjà effectués pour assainir les murs de l'Eglise : raccordement des chéneaux au réseau public de collecte des eaux usées (travaux réalisés par l'entreprise DIAS pour 1 875.10 € TTC), réfection des chéneaux (travaux en cours réalisés par Christophe VERDIER, devis de 679.33 € TTC).

Devis électricité : Sarl Lédergues 6 861.00 € HT

Devis Chauffage : Sarl Lédergues 4 308.00 € HT

Devis peintures intérieures : 21 976.40 € HT

L'installation électrique actuelle étant très vétuste, il est décidé que la commune prendra en charge, en plus des travaux déjà réalisés ci-dessus, les travaux d'électricité pour 6 861.00 € HT. Le diocèse prendrait en charge les frais liés à la mise en place du chauffage. Ces travaux pourraient être réalisés assez rapidement, mais nous attendons une confirmation écrite du diocèse pour donner notre accord à l'entreprise. En effet, tous les travaux seront pris en charge par le budget communal, le Diocèse versera sa participation sur présentation d'un avis de somme à payer, après signature d'une convention.

Les frais de peintures intérieures seraient pris en charge dans leur totalité par le Diocèse et les paroissiens. Ces travaux seront programmés en fonction du plan de financement définitif et donc pas immédiats.

Possibilité de solliciter de la Communauté de Communes du Ségala Carmausin un fonds de concours de 5 000 €, que nous pourrions affecter à ces travaux. Accord à l'unanimité pour solliciter cette aide financière.

6 - Questions diverses

* **Communauté de Communes du Ségala Carmausin** : accord pour signer une convention de mutualisation des services de voirie. Cette convention permettra à l'avenir de rémunérer une autre commune qui « prêterait » du matériel et ou du personnel pour certains travaux de voirie

* **Modification du tarif de vente des cendriers souvenirs du centenaire du Viaduc du Viaur** : le stock actuel des cendriers souvenirs du centenaire du Viaduc du Viaur (achat en 2002) est de 72 pièces et leur prix de vente de 2 € l'unité. Accord pour modifier le prix de vente, qui sera donc de 1 € à compter du 01/09/2013.

* **Pétanque** : il est exposé le problème du bruit qui gêne le voisinage du terrain de pétanque Place du Ségala. Un arrêté a été pris pour règlementer la durée des concours du vendredi soir des mois de juin et juillet, qui se terminent donc à 0h30. Cependant il est précisé que le terrain est en accès libre les autres jours de la semaine, un affichage sensibilisant les personnes au bruit engendré par ce jeu a été fait.

* **Gare de Tanus** : Compte rendu d'une réunion d'information organisée par la Région à Albi le 28 juin dernier. Présentation de la grille prévisionnelle des nouveaux horaires de trains à compter du 15/12/2013 avec arrêt en gare de Tanus. Les principaux arrêts prévisionnels sur Tanus sont :

Sens Rodez-Toulouse : 7h05, 8h26, 17h20, 19h28, 21h48

Sens Toulouse Rodez : 8h56, 16h08, 19h05, 20h01

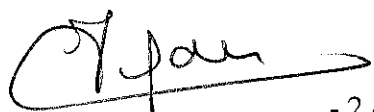
* **Nuit de la thermographie** : le Pays de l'Albigeois et des Bastides propose d'organiser la nuit de la thermographie : il s'agit d'effectuer une balade nocturne avec une caméra thermique pour observer les déperditions d'énergie des habitations et bâtiments communaux. M.FRAT, du Pays propose de venir exposer cette démarche afin d'évaluer le rôle de chacun et d'éventuellement la programmer sur notre territoire.

* **Spectacle sur la vie de Jaurès du 08 au 15/10/2013**: demande de soutien financier. Il n'est pas donné suite à cette demande.

* **Bail logement ancien presbytère** : fin du bail signé avec la Société GUINTOLI au 31/08/2013. La question se pose du devenir de ce logement qui nécessiterait une réfection avant une nouvelle location. Par ailleurs ce logement est grand et pas facile à louer en l'état : grandes pièces à chauffer, grande famille, etc. Il est évoqué l'éventualité de réaliser une nouvelle structure d'accueil familial, nous allons prendre contact avec le PACT du Tarn pour effectuer un état des lieux et une estimation des travaux nécessaires.

* **42 ° Foire du Ségala** : rappel de cette manifestation et invitation à tous à y participer.

Madame le Maire de Tanus, Rolande AZAM



- 2 -



26/08/2013